

## Déclaration d'Yvens Rumbold

### Directeur de communication – Policité- Haiti

#### **A propos de la 2<sup>e</sup> Décennie Internationale pour les personnes d'ascendance africaine : attentes et défis.**

Madame la modératrice,  
Mesdames et messieurs,

Je suis *Yvens Rumbold* directeur de communication de l'organisation *Policité* et membre de la délégation de la société civile haïtienne présente au forum.

Au moment où je vous parle, mon pays est malheureusement en proie à une violence inouïe, notamment dans l'Ouest et l'Artibonite. Pour venir ici, j'ai dû traverser des territoires dangereux contrôlés par des bandits, subir plusieurs contrôles au faciès chez nos voisins. Les origines profondes de cette violence et ces comportements envers Haiti sont connues : Haïti a été appauvri à force de dette, d'ingérences étrangères de tout acabit, de la corruption et des catastrophes naturelles.

D'aussi loin que je me souviens, Le Forum est la seule instance qui a permis à la société civile haïtienne et ses partenaires de discuter devant le monde de ce qui est dû à la nation haïtienne, alors que l'État, quand il n'est pas muselé, s'enfuit dans un mutisme déconcertant. Nous soutenons une 2<sup>e</sup> décennie internationale pour les personnes d'ascendance africaine au sein de l'ONU, comme ce fut le cas pour les Aborigènes, pour plusieurs raisons liées à nos attentes en tant qu'Haïtien et les attentes de tous les Afrodescendants en général.

Avant l'annonce même de cette 2<sup>e</sup> décennie, vu le temps que cela peut prendre, nous souhaitons voir devenir une réalité la commission sur la réparation et restitution à Haïti. C'est le 3<sup>e</sup> Forum auquel je participe et c'est la troisième fois que nous réitérons cette demande. Nous apprécions la Déclaration sur Haiti faite au début de cette session et remercions au nom du peuple haïtien, toutes les organisations qui continuent de soutenir cette démarche. C'est dire que les sujets de Restitution, Réparation, et Compensation doivent être définis dans la 2<sup>e</sup> décennie.

Nous souhaitons également l'adoption de la Déclaration des droits des personnes d'ascendance africaine en Assemblée générale, et appelons les Etats membres à faire avancer le projet préliminaire soumis par l'Instance permanente.

Je comprends que les défis seront de taille pour cette 2<sup>e</sup> décennie : il y a l'engagement réel des Etats membres pour soutenir les positions de l'Instance qui rencontreront, comme nous le savons, la résistance d'au moins trois pays du Conseil de sécurité et quelques membres de l'Assemblée. C'est là que les sociétés civiles devront faire valoir leur engagement en plus des actions de l'Instance.

Nous estimons que l'Instance permanente devra également appuyer la réforme au sein de l'Organisation qui assure une suprématie de pays anciennement colonisateurs, et qui ignorent les lois et règles internationales dès qu'il s'agit de leurs uniques intérêts.

L'Instance permanente doit renforcer sa coopération avec l'Union africaine et d'autres structures internationales pouvant influencer les politiques prises à l'encontre des peuples afrodescendants en raison du racisme systémique présent dans ces États.

Merci,